



Rendez-vous salarial Fonction publique du 2 octobre 2026

Déclaration liminaire intersyndicale

Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons aujourd'hui, trois jours après une journée de grève et de manifestations qui a constitué une mobilisation d'ampleur dans les trois versants de la Fonction publique. À l'appel de nos huit organisations syndicales CGT, FO, CFTD, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA-FP, les agentes et agents publics se sont mobilisés pour leurs salaires, leurs carrières, leurs conditions de travail, les effectifs et les moyens nécessaires à leurs missions de service public. Les taux de grévistes ont dépassé 40% dans plusieurs secteurs. Plus de 172 manifestations et rassemblements se sont tenus dans tout le pays, avec près de 300 000 agentes et agents mobilisés. Cette journée constitue un avertissement que le gouvernement ne peut ni minimiser ni ignorer. La colère et la détermination des agents publics doivent être entendues.

Cette mobilisation intervenait à la veille du dépôt du projet de loi de finances pour 2027. Le Gouvernement, mais également les parlementaires, ont entre leurs mains des choix qui engageront l'avenir de la Fonction publique, des services publics et des droits de la population. Le budget ne peut pas se construire sur le maintien du gel salarial, sur les coupes de crédits, sur le non-remplacement des départs, sur le recul des garanties statutaires ou sur une pression accrue exercée sur les personnels. Les crises climatiques, sanitaires, sociales et territoriales de ces dernières années ont démontré le caractère essentiel des missions assurées quotidiennement par les agentes et agents publics. Elles appellent des investissements, des emplois, des conditions de travail dignes et des rémunérations à la hauteur des qualifications et de l'engagement professionnel. Nous le disons avec gravité : les agentes et agents publics, fonctionnaires comme contractuel·les, ne doivent plus payer le prix fort dans les efforts budgétaires que vous imposez au pays.

Le précédent rendez-vous salarial du 8 juillet s'était achevé sur le départ collectif de nos huit organisations syndicales. Vous aviez alors choisi d'écarter toute mesure générale et immédiate, en invoquant la contrainte budgétaire et en mettant en avant des indicateurs censés démontrer que les agentes et agents publics seraient globalement bien rémunéré·es. Vous nous aviez proposé des mesures ciblées de classement, de promotion et de carrière, qui ne concernaient qu'un nombre limité d'agentes et d'agents, principalement dans la Fonction publique de l'État. Ces annonces ne répondaient ni à l'urgence salariale, ni au tassement des grilles, ni à la crise d'attractivité, ni à la situation des 862 000 agents dont le traitement indiciaire est rattrapé par le Smic.

Trois mois plus tard, nous vous le redisons : il ne saurait être question de nous opposer à nouveau le même discours. La solution ne peut être ni la poursuite du gel de la valeur du point d'indice, ni la multiplication de mesures techniques et catégorielles, ni la généralisation d'une politique de rémunération par primes. Hier, l'INSEE a publié le taux de l'inflation à 3%, alors qu'il était de 2,4% le mois dernier. La crise du pouvoir d'achat des agents publics s'aggrave.

Nous sommes venus aujourd'hui pour obtenir des réponses, non pour entendre de nouveaux constats, de nouveaux reports ou la promesse de discussions ultérieures sans traduction budgétaire.

Nos organisations réaffirment leurs revendications communes :

- une revalorisation générale, immédiate et significative de la valeur du point d'indice et son indexation de la valeur du point sur l'inflation, dans le respect de son unicité entre les trois versants de la Fonction publique ;
- une refonte des grilles indiciaires assurant de véritables déroulements de carrière, la sortie durable des débuts de carrière du niveau du Smic et la revalorisation des filières à prédominance féminine ;
- le rétablissement de la GIPA ;
- le maintien à 100% de la rémunération en congé de maladie ordinaire et l'abrogation du jour de carence ;
- des mesures effectives pour l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, avec les moyens et les garanties nécessaires à la mise en œuvre de la directive européenne sur la transparence des rémunérations ;
- des emplois, des crédits de fonctionnement et des investissements à la hauteur des missions des services publics ;
- une amélioration des conditions de travail, la prévention des risques professionnels et la protection de la santé des personnels.

Les réponses que vous apporterez aujourd'hui seront appréciées à l'aune de la mobilisation du 29 septembre. Nos organisations syndicales ont su construire une mobilisation unitaire à huit. Elles continueront à agir ensemble pour que les revendications légitimes des agentes et agents publics soient entendues. Nous attendons des actes.